



« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons... »

CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française
et de leur Amis

Fondateurs : Étienne LEGROS et Mathilde GABRIEL-PÉRI

Siège : 9, rue Amédée Picard 94230 Cachan - Téléphone : 06 10 98 84 15

E-mail : anffmrfa@gmail.com

Site internet : www.familles-de-fusilles.com

N° 275 - 4^e trimestre - Décembre 2020

LE 80^e ANNIVERSAIRE DES FUSILLES DE 1941

Au terme de cette année 2020, nous sommes obligés, pour notre association, de constater les conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur notre activité, ainsi que sur les activités des autres associations de familles. Nous avons été obligés de faire notre cérémonie d'Ivry en octobre en « mode confiné » et nous avons dû annuler notre cérémonie d'hommage aux fusillés du 15 décembre 1941. Notre colloque a dû, pour la deuxième fois, être reporté. Parallèlement, nous n'avons pas pu tenir notre réunion de bureau du mois de novembre. Il nous reste à espérer que 2021 nous permettra de reprendre notre activité, d'autant plus que les reports de cette année nous condamnent à mener de front deux années d'activité. Nous célébrerons en 2021 le 80^e anniversaire des fusillades de l'automne 1941. Au-delà de nos commémorations habituelles de Châteaubriant, Souge, Paris, Caen... sur les otages, nous devons étendre cet hommage à tous les fusillés de cette année de début de Résistance et aux fusillés de fin 1940 comme, par exemple, à Jacques Bonsergent (Vincennes), Israël Karp (Souge)... Avant les grandes fusillades d'otages d'octobre, citons ceux du réseau Nemrod de Jacques d'Estienne d'Orves (Mont Valérien), aux quatre fusillés de la citadelle d'Arras, à Samuel Tyszelman et Henri Gautherot (Chatenay-Malabry), Pierre-Jean Lérein (Souge)...

Quant aux otages, nous ne devons pas oublier que les premiers otages sont les guillotins de la section Spéciale de Vichy : Emile Bastard, André Brechet, Abraham Trzebrucki le 28 août et du tribunal d'État Jean Catelas, Adolphe Guyot, Jean Woog, le 24 septembre, et qu'ensuite de nombreux otages purgeaient des peines infligées par ces tribunaux d'exception. C'est par exemple le cas à Caen le 15 décembre. Sur les treize otages fusillés, 10 étaient condamnés par la section Spéciale de la Seine dont les « rescapés » des premières audiences et deux par le tribunal d'État. Le treizième est condamné par un tribunal militaire allemand.

Permettez nous maintenant de vous présenter tous nos vœux pour 2021 ainsi que pour notre association. Pour elle, 2021 sera une année très active avec ce 80^e anniversaire et les reports dus au Covid-19. Il est prévu des cérémonies en décembre à Caen comme tous les 5 ans et à Paris dans le 11^e arrondissement. Notre cérémonie au cimetière parisien d'Ivry et notre colloque sont aussi au programme. Ainsi que la participation à d'autres initiatives pour cet anniversaire. 2021 devrait être aussi, nous l'espérons, une année d'accueil de nouveaux adhérents, adhésions placées sous la responsabilité de tous nos membres, sans doute d'abord vers leurs enfants car si nous voulons continuer à vivre et porter la mémoire de la Résistance, il nous faut rajeunir.

Jean DARRACQ, président de l'ANFFMRFA

SOMMAIRE

Éditorial, p. 1

Vie de l'association

- Nouvelles, p. 2
- Courrier des lecteurs, p. 3

Commémorations

- Châteaubriant, p.4
- Saint-Martin-de-Ré, p.5
- Souge, p.6
- Ivry, p.7
- Hommage à Maurice Pilet, p.8-10

Histoire

- Déportations 1933-1944, p 11-13
- Repères, p.14-16

ANFFMRFA

9 rue Amédée Picard
94230 CACHAN

Téléphone 06 10 98 84 15

RER B Arcueil-Cachan
puis bus 187

SITE INTERNET

www.familles-de-fusilles.com

FACEBOOK

@FusillesResistance

INSTAGRAM

anffmrfa

N'hésitez pas à nous faire
parvenir votre adresse mail à
anffmrfa@gmail.com

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

NOS PEINES

Il convient de signaler le décès de **Daniel Cordier**, secrétaire de Jean Moulin qui a touché l'ensemble des organisations issues de la Résistance. En novembre dernier, notre association a perdu deux adhérents porteurs de la mémoire emblématique de notre engagement : Maurice Cling et Roland Sérazin.

Maurice Cling, déporté à 15 ans à Auschwitz et Dachau, est le seul survivant de sa famille. Après la guerre et un passage à l'ENS de Saint-Cloud, il finit sa carrière comme professeur des universités à la Sorbonne, spécialisé en langue anglaise. Il s'est beaucoup investi dans le passage de mémoire en publiant *L'enfant d'Auschwitz* en 1999. Il s'est aussi engagé dans l'Amicale d'Auschwitz et dans la FNDIRP - dont il est devenu président-délégué - et au sein de la Fondation de la Mémoire de la Déportation. Il est décédé aux Invalides et a fait l'objet de funérailles nationales.

Roland Sérazin est le fils de Frédéric Sérazin, résistant communiste, assassiné par la milice et la Gestapo le 5 juin 1944 à Saint-Etienne, «poux de France Bloch, résistante communiste, guillotinée le 12 février 1943 à Hambourg. France Bloch est la fille de Jean Richard Bloch, écrivain, directeur de *Ce Soir* avant et après-guerre, résistant speaker des émissions en français de Radio Moscou, engagé dans les mouvements intellectuels de gauche avant et après-guerre. Roland Sérazin, porteur de ces trois mémoires, s'est beaucoup investi pour les faire connaître. Il avait accepté, bien que très malade de nous envoyer un article sur la transformation de la maison familiale de Jean-Pierre Bloch, près de Poitiers, par la ville de Poitiers en résidence d'écrivains, notamment d'écrivains exilés, une action originale de passage de mémoire qui lui tenait particulièrement à cœur.

DÉCORATIONS

Madame Raymonde D'Isernia, présidente départementale de l'association des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes, (ADIRP) du Vaucluse, membre du Conseil départemental des anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation, a été nommée chevalier de l'Ordre national du Mérite par décret du 1^{er} janvier 2021.

Renseignements complémentaires : Michel REBOUL, familles de fusillés de Valréas - 09 51 57 64 96.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre Assemblée Générale qui devait se tenir le samedi 6 février a été reportée au 20 ou 27 mars. Début février, compte tenu des incertitudes du calendrier dues au Covid, ces dates ne peuvent être confirmées. C'est pourquoi nous choisirons une date dès que nous pourrons raisonnablement le faire. Notre numéro imprimé de mars sera dédié à notre AG de manière à

ce que nos adhérents puissent avoir les informations pour y participer. Cependant, dès maintenant ceux qui veulent s'investir dans la conduite de notre association peuvent nous le signaler (avertir Jean Darracq, Anffmra, 9 rue Amédée Picard 94230 Cachan, Tel 06 10 98 84 15 ; email : anffmfa@gmail.com.

CALENDRIER

Il est naturellement difficile de garantir un calendrier pour ce premier semestre, compte tenu des évolutions de la pandémie de Covid-19. Normalement, les cérémonies habituelles auront lieu en mode confiné si elles ont lieu à l'intérieur ou en mode moins contraignant si elles ont lieu à l'extérieur, à la discrétion des autorités. Nous espérons être en mesure de faire le point dans notre numéro de mars pour la fin du semestre et de juin pour le deuxième semestre 2021.

80^{EME} ANNIVERSAIRE DES FUSILADES D'OTAGES DE L'AUTOMNE 1941

Cet automne, nous rendrons le 80^e hommage aux fusillés otages de l'automne 1941. Notre association est engagée dans un hommage qui sera rendu à Caen comme tous les cinq ans et à l'hommage qui n'a pu avoir lieu en 2020 à la mairie du 11^e. Il faut déjà retenir pour ces commémorations les dates du samedi 11 décembre et du samedi 18 décembre. La date et le lieu de notre colloque 2020 de nouveau reporté n'est pas encore définie. De plus, des discussions sont en cours avec nos autres partenaires pour donner plus d'éclat à ces cérémonies de l'automne. Notamment avec l'association Chtêaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt qui propose un hommage plus conséquent en octobre à Paris.

COTISATIONS 2021

N'oubliez pas de régler votre cotisation 2021, (normale 32€, de soutien 50€, collective 100€). Chèque à l'ordre de l'Anffmra, 9 rue Amédée Picard 94230 CACHAN. De plus, nous vous rappelons que notre association est agréée pour recevoir des dons et des legs.

BÉNÉVOLAT 2020

Si vous avez pris en charge en 2020 des dépenses de l'association, elles peuvent donner droit à des baisses d'impôts. Envoyez le justificatif de la dépense à Laurent VEDY, notre trésorier qui vous fera parvenir le justificatif de réduction. Adresse : Laurent VEDY 7 rue du printemps 92370 CHAVILLE - 06 28 34 82 92 - vedy.laurent@orange.fr

COURRIER DES LECTEURS

De Mme Jocelyne Tran-Van

Fille de Raoul Hediart, otage fusillé le 21 septembre 1942 au Mont Valérien, garçon boucher, militant communiste, résistant en Charente (891) ⁽¹⁾, Mme Tran-Van attire notre attention sur les crimes de viols des femmes objet du documentaire «Viols de guerre, 70 ans d'histoire d'une arme taboue». « *Ce documentaire met en évidence la force de cette arme ambiguë. Il démontre que le viol planifié par une autorité politico-militaire et utilisé de manière stratégique lors d'un conflit ; a pour but d'humilier, affaiblir, assujettir et anéantir l'ethnie que l'on combat. La conséquence vise délibérément à corrompre les liens communautaires en forçant les femmes violées à donner naissance à un enfant porteur de l'identité culturelle des bourreaux. Cela est très édifiant lors de la Seconde Guerre mondiale. Les armées, quelle que soit leur nationalité, ont commis ces atrocités révélées dans le documentaire, atrocités qui perdurent avec les guerres en ex-Yougoslavie, Rwanda, etc.* » *Ce documentaire est la démonstration de son efficacité comme arme de guerre et il engendre une réflexion sur l'utilisation des viols massifs en tant qu'arme de guerre sans que cela soit reconnue officiellement en tant que telle.* » Pour voir le documentaire : <https://vimeo.com/344347448> - mot de passe : VIOLSDEGUERRE (un seul mot, majuscules). Renseignements complémentaires : Danièle ALET 33 06 70 03 32 27 . Naturellement ; le sujet est important et nous devons sans réserve dénoncer ces violences , ce que fait ce documentaire. On peut cependant regretter qu'en limitant la 2^e guerre aux « filles de confort » des troupes japonaises il ne parle pas du comportement des SS, de la Wehrmacht et des autres armées de l'Axe avant d'aborder les exactions des troupes alliées

De M. Geneste

M Geneste, fils de Gabriel Marcel Geneste, otage fusillé le 21 septembre 1942 à Souge, ajusteur, militant communiste de Gironde (767) ⁽¹⁾.

M. Geneste nous fait remarquer que nous n'avons pas mentionné les fusillades de Souge dans notre chronologie. C'est l'occasion pour nous de préciser que nous essayons de faire le point, notamment avec des chronologies sur les fusillades et les massacres de la Seconde Guerre mondiale. Nous avons commencé en octobre 2019 avec les atrocités de 1940. Notre numéro d'octobre était consacré aux massacres de civils et de maquisards. Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur les fusillades des otages de l'automne 1941. Ceci dit, notre volonté est d'éviter le parisianisme, car nous sommes une association nationale. Toutes les remarques allant dans ce sens seront les bienvenues ainsi que les articles que vous pouvez nous proposer.

De M. Gatebois

M. Gatebois, parent de Michel Léonce Honoré Gatebois, résistant FTF fusillé le 20 novembre 1943 au

Mont Valérien (752)⁽¹⁾ nous a fait un don d'archives. Cet ensemble de documents qui concernent Michel Gatebois se compose essentiellement de la copie de sa dernière lettre, d'éléments incomplets recueillis après la guerre pour établir les dossiers (Résistance, Mort pour la France..) et de son frère déporté du travail en Allemagne. Dans l'immédiat, elles devraient servir à étoffer la notice du Dictionnaire des fusillés (photos, dernière lettre...). Ensuite elles devraient rejoindre nos archives déposées au Musée de la Résistance Nationale à Champigny

Sur les trois biographies citées, l'une est étoffée, celle de Michel Gatebois, mais peut être améliorée avec les documents reçus. Les deux autres sont succinctes et pourraient être complétées par les familles. Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur le livre de Fabrice Bourrée *Retracer le parcours d'un résistant, guide d'orientation dans les fonds d'archives*, fondation de la Résistance Archives et Culture 26 bis rue Paul Barruel, 13€.

De Mme Stéphanie Boissard, de la Maison d'Izieu

« *Dans le cadre des recherches menées par la Maison d'Izieu sur la commémoration du 7 avril 1946, date d'une importante cérémonie du souvenir à Izieu en mémoire des enfants et adultes raflés le 6 avril 1944, je recherche toute information sur la venue du président de L'ANFFM ; M Legros à Izieu. Il fit un discours lors de la cérémonie et un article relatant cet événement a été publié par la suite dans la revue Châteaubriant avec des photos qui ont été envoyées par la sous-préfecture de Belley. Pouvez vous me faire savoir si vous avez dans vos archives traces de cet événement ? Notamment le discours prononcé par M Legros, une photo de celui-ci me serait aussi très utile pour le reconnaître sur les photos de cette belle journée et enfin serait-il possible de vérifier dans Châteaubriant si un article a bien été publié courant de l'année 1946 après le 7 avril ?*

En vous remerciant par avance pour votre aide, je reste à votre disposition pour toute information qui vous serait utile, bien cordialement.»

Nous allons naturellement faire des démarches pour répondre à Mme Boissard. Mais peut-être un de nos lecteurs aura la réponse. Si c'est le cas, nous informer. Qu'il garde aussi précieusement cette information et s'il a une collection de notre journal de cette époque, qu'il nous contacte.

⁽¹⁾ Numéro de page du dictionnaire des fusillés pour des informations complémentaires.

79^e ANNIVERSAIRE DES FUSILLÉS DE CHÂTEAUBRIANT

Dimanche 18 octobre 2020 avait lieu le 79^e anniversaire des fusillés de Châteaubriant.

Après la traditionnelle cérémonie du dimanche matin, à 10h00, pour honorer la mémoire des 9 fusillés du 15 décembre 1941 dans la forêt de la Blisière, c'est à 14h30 qu'a commencé la cérémonie en hommage aux 27 fusillés dans la carrière à Châteaubriant.

Malgré le COVID — et avec un respect stricte des règles sanitaires — plus de 600 personnes sont venues honorer la mémoire de celles et ceux qui ont

résisté, notamment des 27 fusillés de Châteaubriant.

Un grand merci aux Tréteaux de France (Centre dramatique national) et aux comédiennes Marion Amiaud et Babette Largo qui ont interprété le texte d'Evelyne Loew : «La fille des planches».

Cette émouvante représentation a énormément plu aux participant-e-s. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé de près ou de loin à la tenue de ce moment mémoriel si nécessaire. Ne jamais oublier pour continuer de lutter avec lucidité contre le fascisme et la barbarie !



CÉRÉMONIE A LA CITADELLE DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ

Depuis 3 ans, l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt est à l'initiative d'une cérémonie en hommage aux plus de 500 internés politiques, détenus dans la Citadelle de Saint-Martin-de-Ré et qui ne seront libérés qu'au début du mois de décembre 1944 alors que la majorité de la France était libre de l'occupation ennemie.

En cette année de pandémie, malheureusement l'Amicale n'a pas pu se rendre en délégation pour cette cérémonie.

Pour autant, le maire de Saint-Martin-de-Ré, Monsieur Patrice Dechelette, avec qui l'Amicale est en contact, a souhaité organiser cette cérémonie.

Nous l'en remercions vivement.

Elle a donc eu lieu le samedi 12 décembre 2020. Monsieur le Maire, accompagné d'élus et de Madame Anne Lavaud, directrice de la maison centrale, a lu le message adressé par l'Amicale et a déposé deux gerbes, l'une au nom de l'Amicale et l'autre au nom de la Municipalité de Saint-Martin-de-Ré sous la plaque apposée sur le mur de la citadelle.

Nous souhaitons que, pour 2021, nous pourrions nous rendre à nouveau sur place pour participer à cette cérémonie qui est inscrite à l'agenda du Maire de Saint-Martin-de-Ré.

LE MESSAGE DE L'AMICALE POUR CETTE CEREMONIE

*Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élu.e.s,
Mesdames Messieurs, Cher.e.s Amis,*

Dans les circonstances si particulières de cette fin d'année 2020, l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt vous remercie de célébrer, 76 ans après, la libération des détenus politiques retenus, pour certains depuis des années, dans la citadelle de Saint-Martin-de-Ré.

Après avoir été transférés de Châteaubriant, via Voves, au centre d'internement de Pithiviers, les 100 condamnés arrivés le 25 février 1944 feront parti des 500 prisonniers politiques qui ne seront libérés qu'en décembre.

Peu de recherches ont été effectuées sur ce moment de leur internement. Ces héros, eux même se sont effacés, se sentant presque coupables d'avoir survécu.

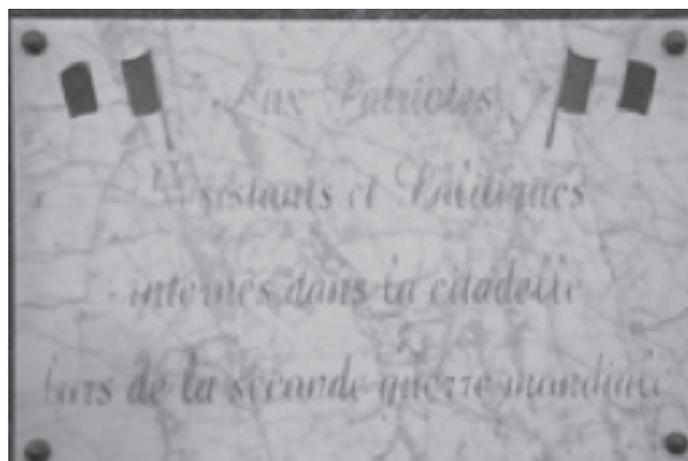
Nous avons voulu, dès décembre 2018, raviver leur souvenir et lutter contre l'oubli.

Ensemble continuons à œuvrer pour que cette histoire particulière soit connue de tous.

Nous renouvelons nos remerciements à la municipalité de Saint-Martin et à son Maire pour la part prise pour faire vivre cette mémoire.

En espérant être à nouveau parmi vous l'année prochaine pour le 77e anniversaire.

Pour l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt, Danielle Abbachi, Denise Jourdan, Lucienne Méchaussie, filles d'internés, Carine Picard-Nilès, secrétaire générale, Odette Nilès, présidente.



Plaque apposée sur le mur face à la citadelle, à proximité de celle rappelant le lieu d'embarquement des communards condamnés aux bagnes «d'outre-mer»

ASSOCIATION DU SOUVENIR DES FUSILLÉS DE SOUGE

Malgré la crise sanitaire due au coronavirus et ses « interdits », la cérémonie d'hommage aux 256 patriotes fusillés au Camp militaire de Souge - pendant la guerre de 1939 /1945 - a bien eu lieu le dimanche 25 octobre 2020.

Sans invitations pour information, sans accueil des familles, sans cheminement entre les stèles, sans accompagnement musical, sans piquet d'honneur, sans appel des noms des 256 fusillés, sans exposition... Peu de gerbes (déposées à l'avance pour éviter tout contact physique), seulement deux porte-drapeaux. Mais les consignes de précaution ont été respectées.

Nous avons noté et apprécié la présence de quelques personnalités :

- Monsieur Christophe-Noël DU PAYRAT, secrétaire général de la Préfecture de la Gironde, sous-préfet de l'arrondissement de Bordeaux, représentant Madame Fabienne BUCCIO, préfète de la Nouvelle Aquitaine

- Monsieur le Lieutenant-Colonel Frans-Yann WINGHAM, commandant en second du 13^e RD., représentant l'officier général de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest et Monsieur le chef de corps du 13^e R.D.P.

- Monsieur Eric POUILLIAT, député de la Gironde

- Monsieur Arnaud DARFEUILLE, conseiller départemental, représentant Monsieur Jean-Luc GLEYZE, président du Conseil départemental de la Gironde

- Monsieur Alain ANZIANI, président de Bordeaux Métropole, Maire de MERIGNAC

- Monsieur Vincent MAURIN, maire-adjoint

de Bordeaux, du quartier Bordeaux Maritime, représentant Monsieur Pierre HURMIC, Maire de Bordeaux

- Monsieur Jérôme PESKINA, maire de MARTIGNAS-SUR-JALLE

Quelques représentants des associations d'anciens combattants, de partis politiques, de syndicats, des membres de notre bureau, de notre conseil d'administration et, surtout, quelques familles, soit, au total, une trentaine de personnes.

Dirigée par Jacques PADIE, membre de notre association, la cérémonie s'est déroulée à la deuxième enceinte. Claude MENSANCAL a procédé à la montée des couleurs.

Les allocutions ont été prononcées par Jean LAVIE, président de notre association et par Monsieur DU PAYRAT, sous-préfet, le tout à l'aide d'une sono portative protégée par des parapluies...

Un moment de recueillement et *La Marseillaise* ont clos cette cérémonie.

N'oublions surtout pas la pluie – non invitée – mais qui a perturbé énormément ces instants.

Comme tous les ans les personnalités et deux membres de notre association sont allés au monument aux morts de MARTIGNAS-SUR-JALLE avec dépôt de gerbe.

Par ailleurs, une vingtaine de personnes s'est rendue à la première enceinte pour se recueillir à la mémoire des 50 fusillés du 24 octobre 1941.

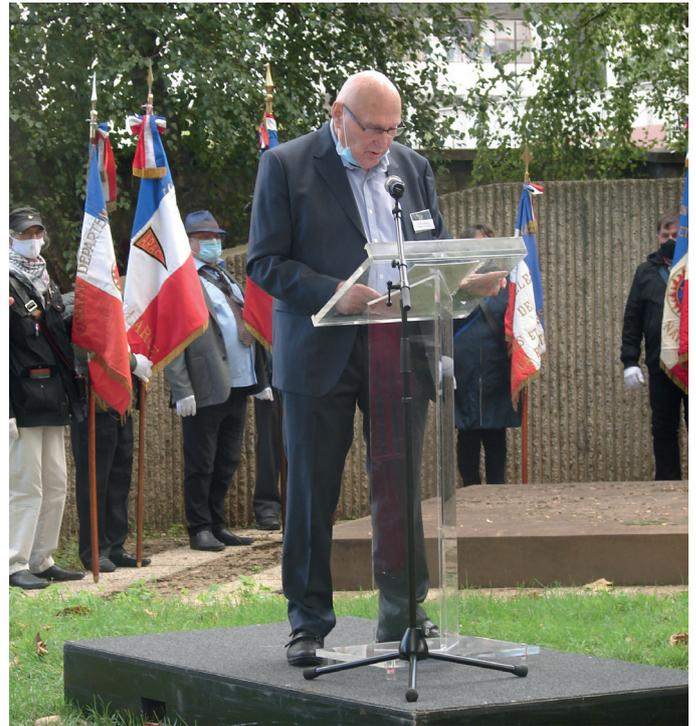
Dépôt d'une gerbe, minute de silence, *Marseillaise* ont achevé cette cérémonie qui, cette année a eu lieu, hélas, dans des circonstances très particulières étant donné le contexte sanitaire.



IVRY 2020

C'est une cérémonie « presque normale » qui s'est déroulée au cimetière parisien d'Ivry le samedi 10 octobre. Covid-19 oblige, nous n'avons pas eu d'élèves du collège Jeanne d'Arc du Kremlin-Bicêtre ni de représentants des ambassades et d'élus des collectivités locales. Cette cérémonie réussie grâce à la direction du cimetière et des services techniques de la ville d'Ivry a eu lieu en présence

du Président de la Fndirp, d'élus de l'ARAC et du COMRA... Une délégation du collège Jeanne d'Arc était également présente. En complément des interventions au monument, une présentation des lieux de recueillement du cimetière a été présentée par J.-P. Raynaud (voir article dans le prochain numéro). Elle surprendra beaucoup des participants à nos cérémonies et nos lecteurs. PHOTOS COMRA



INTERVENTION À LA CÉRÉMONIE EN HOMMAGE À MAURICE PILLET 15 DÉCEMBRE 2020



Monsieur le porte-drapeau,
Mesdames et messieurs les représentants des associations et institutions d'anciens combattants, des organisations syndicales et politiques,
Mesdames et Messieurs,
Cher-e-s ami-e-s, cher-e-s camarades,

79 ans après, jour pour jour, nous sommes ici pour honorer la mémoire de l'un des neuf fusillés dans la forêt de «La Blisière», dans ce lieu enchanteur, à une vingtaine de kilomètres de Châteaubriant et de son Camp de Choisel d'où ont été extraits ces neuf otages.

Cet hommage nous le rendons à Maurice PILLET qui habitait cet immeuble du 226 rue des Pyrénées et qui étaient l'un des trois parisiens fusillés dans cette forêt ce 15 décembre 1941, il est cependant le seul qui encore aujourd'hui, 79 ans après, ait une plaque dans Paris pour honorer sa mémoire.

Celle-ci, comme toutes celles apposées sur les murs, les rues, les places de la ville de Paris, a pour but de ne pas oublier que, dans la période la plus sombre de notre histoire, des femmes et des hommes se sont battus, bien souvent au péril de leur vie, pour que nous vivions libres.

Maurice PILLET était de ceux là.

Maurice est né en 1902 à Châtel-Gérard dans le département de l'Yonne.

Il devient ouvrier charpentier et, très vite, militant actif à la CGT.

En 1930, il est élu secrétaire de la Fédération

CGTU du Bâtiment et secrétaire régional du syndicat CGT du Bâtiment parisien en 1935.

En 1936, il sera candidat communiste aux élections législatives dans l'Yonne.

Mobilisé en 1939, démobilisé en août 1940, il entre alors dans la clandestinité et en Résistance contre l'occupant et le gouvernement de Vichy.

Il se consacre alors à la reconstitution clandestine du Syndicat CGT du Bâtiment parisien dissous par les ordonnances du 16 août 1940. Il se consacre notamment à la rédaction, l'édition et la diffusion de journaux et de tracts appelant à la lutte pour les revendications, contre les traîtres, pour l'indépendance de la France.

Il participe également à la recherche de nouveaux militants, à l'implantation de la CGT dans les entreprises, à la recherche de planques et de matériels de propagande et d'armes.

Malheureusement, il est arrêté le 18 octobre 1940 dans ce 20^e arrondissement par la police de Vichy pour activité communiste et reconstitution clandestine du syndicat CGT du Bâtiment parisien.

Il est interné à Aincourt près de Mantes dans l'ancien département de Seine-et-Oise. Le 4 décembre 1940 il fait partie des « cents individus internés administrativement à Aincourt jugés les plus dangereux » et transféré à ce titre à l'établissement pénitencier de Fontevraud.

Il arrivera au camp de Choisel à Châteaubriant le 15 mai 1941.

Le 22 octobre 1941, il verra, comme tous les autres internés, partir les 27 qui seront fusillés à la Sablière. Parmi eux, Jules Vercruyse qui lui a demandé de veiller sur son fils Michel. Le camp, pour saluer leur départ, chantera la *Marseillaise* et respectera, lors de l'appel du soir, une minute de silence.

Le 15 décembre 1941, en représailles à un acte de résistance contre un de leurs officiers à Paris, les allemands vont de nouveaux fusiller 100 otages dont 9 au camp de Choisel. Maurice est sur la liste établie par le sinistre Pucheu.

Pour ne pas renouveler les réactions de la population castelbriantaise lors de la traversée de la ville par les otages du 22 octobre, les allemands vont, après maints détours, les emmener dans la forêt de Juigné à une vingtaine de kilomètres de Châteaubriant pour les abattre appuyés à un arbre.

Avec Maurice Pillet, c'est aux 9 fusillés de la Blisière, aux 69 du Mont Valérien, aux 13 de Caen et aux quatre de Fontevraud de ce 15 décembre 1941 et aussi à l'ensemble des fusillés, à toutes celles et ceux qui d'une manière ou d'une autre formèrent la Résistance, que nous rendons hommage.

Quelles que soient leurs convictions politiques et religieuses, leur nationalité, bien souvent elles, ils donnèrent leur vie pour que nous vivions dans un monde meilleur. Le meilleur hommage que nous puissions leur rendre est contenu dans leur dernière lettre.

Ainsi Maurice Pillet écrivait dans son ultime lettre à sa femme, ce 15 décembre 1941 : « la mort pour moi-même ne m'effraie pas, le sacrifice de ma vie était fait depuis longtemps déjà [...] je sais que ce n'est pas en vain que je meurs et que ce qui est mon idéal se réalisera. »

Elles, ils voulaient un monde meilleur, sans guerre, où la technique et la technologie seraient mises à profit pour le seul besoin de tous les hommes et non pas, comme c'est encore le cas aujourd'hui, au service de la puissance de quelques uns.

Ce monde dont ils rêvaient est loin d'être une utopie. En France, au sortir de cette guerre, la mise en oeuvre du programme du CNR dont nous célébrons cette année le 76^e anniversaire de son contenu voté à l'unanimité des composantes du Conseil National de la Résistance le 15 mars 1944 et notamment de son plan social « les jours heureux », a permis la naissance de la Sécurité Sociale, de la Retraite par répartition, la mise en place des Conventions Collectives, le Code du travail, toutes choses qui aujourd'hui, sous prétexte de mondialisation, sont remises en cause.

Lucie AUBRAC disait : « Résister se conjugue au présent » hé bien oui et nous devons, devant cette

plaque, le réaffirmer.

La Résistance d'aujourd'hui n'est bien entendu pas la même que celle qu'ils, qu'elles ont vécue. Mais en même temps, n'a-t-elle pas une certaine ressemblance ?

Quand la grande bourgeoisie déclarait « plutôt Hitler que le Front populaire », monsieur KESSLER, ex numéro 2 du MEDEF dit : « Il faut en finir avec le Programme du Conseil National de la Résistance ».

Alors oui, ce souvenir aujourd'hui de ce que fut pour notre Pays le Conseil National de la Résistance, c'est aussi, pour nous, faire comprendre aux jeunes générations que rien n'est impossible.

Inspirons nous tous du contenu du Programme du Conseil National de la Résistance pour construire ensemble les jours d'après cette pandémie mondiale.

Pourquoi ce qui était possible dans un pays dévasté par 4 années de guerre ne serait-il pas possible aujourd'hui ?

Alors soyons fidèles à l'appel de Guy Môquet qui inscrivait sur les planches de la baraque N° 6 au Camp de Choisel le 22 octobre au matin, alors que les 27 étaient rassemblés là pour écrire leur dernière lettre : « Vous qui restez, soyez dignes de nous, les 27 qui vont mourir ».

Ensemble, mobilisons nous pour construire cet autre monde pour lequel les résistants ont combattu et donné leur vie.

C'est le message que nous voulons transmettre



COMMÉMORATIONS

aujourd'hui lors de cet hommage.

Faire connaître leur histoire, notre Histoire, c'est faire partager leurs valeurs, c'est donner l'espoir aux nouvelles générations qu'il est possible de vivre dans un monde meilleur aujourd'hui où l'Homme serait au centre de toutes préoccupations.

Ils et elles se sont battu-e-s pour la «Liberté, l'Égalité et la Fraternité» ces mots qui sont inscrits sur tous les lieux publics de France.

Depuis des décennies, ces valeurs de notre République sont remises en question par les gouvernements successifs, il faut absolument baisser les coûts des Services Publics que sont principalement l'Éducation et la Santé, mais tous les Services Publics sont attaqués.

On voit, dans cette période de pandémie mais aussi d'attentats où cela nous mène.

La culture de l'individualisme à outrance et dès le plus jeune âge, le vivre ensemble remis en cause en permanence, sont le résultat de ces politiques tant néfastes à notre pays, La France des Droits de l'Homme.

« Vous qui restez, soyez dignes de nous, les 27 qui vont mourir. »

Oui Guy, oui Maurice, oui nous sommes là aujourd'hui dans le respect des mesures sanitaires, mais nous sommes là, dignes, pour l'idéal que vous espériez. Et demain aussi.

En venant nombreux au 80^e anniversaire des fusillés de 1941, l'année prochaine, le 17 octobre 2021 à Châteaubriant, ou lors de notre cérémonie parisienne qui devrait se dérouler à l'Hôtel de Ville le 22 octobre 2021, vous rendrez hommage à tous ceux qui ont lutté pour que nous vivions libres.

Dans ce monde qui est incertain, dans ce monde où nos différences doivent être une richesse, nous disons aux jeunes :

« Prenez en main votre destin et faites vivre les mots de solidarité, de fraternité et d'amitié ».

Nous en avons tant besoin.

Ne laissons pas ce monde à des brutes !

Je vous remercie. »

Philippe BEAUDELLOT
Président du Comité de Paris
Amicale de Châteaubriant - Voves -
Rouillé - Aincourt



LA DEPORTATION 1933-1944

Le NSDAP (Parti National-socialiste des travailleurs allemands) est fondé en février 1920, seize mois après la proclamation de la République de Weimar en novembre 1918.

Adolf Hitler est le dirigeant absolu. Son programme repose sur une conception nationaliste, raciste, revancharde où l'Allemand est considéré d'essence supérieure et, pour son développement, doit conquérir un espace vital à l'Est, ce qui implique l'asservissement des peuples jugés inférieurs, et au premier rang desquels la « race juive », est désignée comme l'ennemi des peuples allemands.

En 1933, le NSDAP parvient au pouvoir. Un processus de haine servi par une propagande raciste dont les Juifs seront la cible privilégiée, et où toutes formes d'oppositions seront réprimées par une violence exacerbée est mis en place. Communistes, socialistes, chrétiens, et au-delà le peuple allemand, sont sous la botte.

La presse est asservie. La Première Guerre mondiale, la défaite de l'Allemagne, l'intransigeance des vainqueurs par l'inique Traité de Versailles du samedi 28 juin 1919, malgré la proclamation de la République de Weimar, huit mois plus tôt, même si celle-ci a déjà manifesté son attitude anti-ouvrière et conclu un pacte secret avec l'armée pour écraser les grèves. Ce qui déclenche, du 6 au 13 février, la semaine sanglante qui fusille le mouvement spartakiste.

Friedrich Ebert est élu Président de la République le mardi 11 février 1919, sans passer par le suffrage universel comme le prévoit la constitution avec le pouvoir de nommer le Chancelier. Quatorze Chanceliers sont nommés entre 1918 et 1933. Le dernier, Président Paul Von Hindenburg, va nommer Adolphe Hitler le lundi 30 janvier 1933. La République de Weimar n'y survivra pas.

En août 1934. Hitler cumule les deux fonctions. Il a les pleins pouvoirs, les lois et décrets sont publiés sans aucune procédure parlementaire. Le jeudi 23 février 1933, l'incendie du Reichstag lui donne la possibilité d'interdire les libertés fondamentales. 4 000 opposants sont arrêtés. Le lundi 20 mars 1933, le camp de Dachau ouvre ses portes ! Symbole des crimes contre l'Humanité au même titre que les autres camps d'extermination.

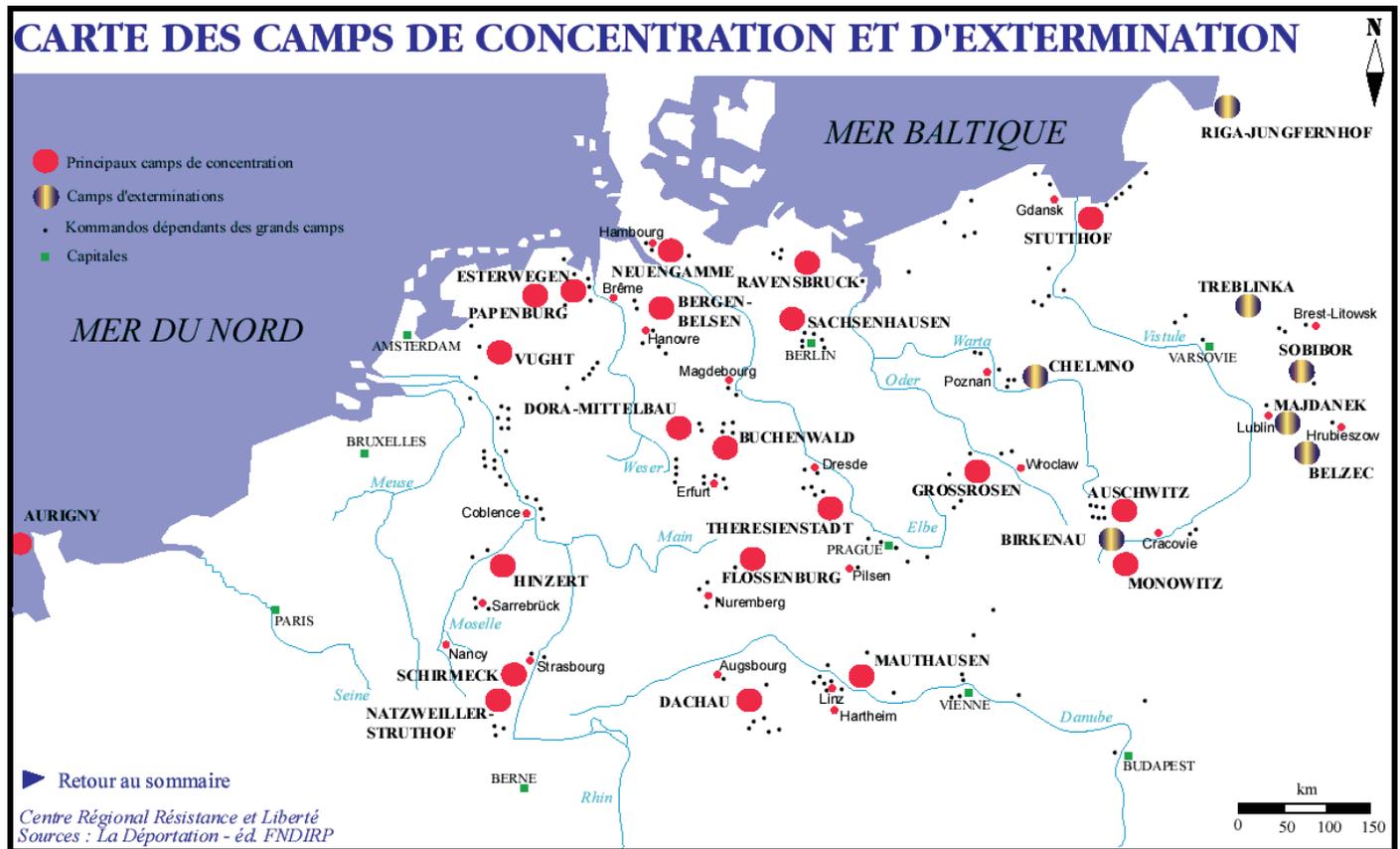
Mais Dachau sera la référence, le modèle de l'école du crime SS, le prototype des 1 650 camps qui essaieront en Europe.

Dachau est d'abord un camp de répression des opposants allemands, communistes, socialistes, chrétiens dont de nombreux prêtres catholiques. Conçu pour 5 000 détenus. Il y fut internés 35 000 détenus dans les conditions inhumaines qu'on imagine. 38 nationalités sont réparties dans ses 238 kommandos extérieurs, qui seront épuisés par le travail et la faim, les coups, jusqu'à la mort. 200 000 êtres humains subissent l'innommable, 42 000 vont y mourir dont des milliers de victimes d'expériences pseudo « médicales » (injection de maladies, de produits toxiques, d'hypoxie d'altitude, hypothermie dans de l'eau glacée, etc.). 183 homosexuels connurent le pire, y compris l'émasculatation. Avant Dachau, les premiers lieux de détention sont mis en place dans le désordre par les membres des Sections d'Assaut (SA) dans des installations improvisées (caves, entrepôts, casernes désaffectées) pour détenir, maltraiter, torturer les adversaires politiques, un véritable réseau de la terreur.

Afin d'obtenir le soutien des Généraux, le samedi 30 juin 1934, Himmler, Heydrich, Göring lancent les SS dans les assassinats des dirigeants de la SA. Ça sera la « Nuit des Longs Couteaux ». Les SS et Heinrich Himmler vont prendre la direction des camps, dans un règne sans partage, de violence absolue, dans un univers unique avec ses propres règles, d'un bureaucratisme tatillon et criminel pouvant se déchaîner sans autre raison que tuer.

Le vendredi 1^{er} septembre 1939, les armées hitlériennes envahissent la Pologne, dix-huit mois après l'*Anschluss*, vingt-quatre mois après le démantèlement de la Tchécoslovaquie, La France et l'Angleterre résistent « l'arme au pied ». Le samedi 2 septembre 1939, la Pologne est entièrement occupée. Une parade militaire a lieu de Brest-Litovsk le samedi 23 septembre 1939 en conclusion du pacte germano-soviétique.

En mai 1940, la terrible répression qui s'abat sur la Pologne, sur sa résistance, sur les élites politiques et militaires a une conséquence : une surpopulation carcérale que les services d'Heinrich Himmler vont résoudre par l'ouverture



d'un camp en Haute-Silésie, à proximité de la ville d'Oświęcim. L'occupant nazi va lui attribuer l'ancien nom allemand « Auschwitz » qui aujourd'hui porte de manière symbolique des processus d'extermination des Juifs d'Europe. D'autres êtres humains y furent également exterminés : soldats soviétiques, résistants de toute l'Europe.

Enjeu au lendemain de la guerre de 14/18 entre la Pologne et l'Allemagne où un plébiscite organisé par la Société des Nations attribue un tiers du territoire ex-allemand à la Pologne. C'est une région industrielle riche de charbon et le choix de l'implantation du camp est fait par l'existence d'installations ferroviaires et d'une ancienne caserne. Envisagé comme camp de transit, il va rapidement devenir camp de concentration à partir de 1942. Il y sera construit une chambre à gaz et le camp prend alors sa place dans les camps d'extermination.

Depuis juin 1941, l'invasion de l'URSS et les milliers de Soviétiques faits prisonniers, verront la mise en œuvre d'un deuxième camp : Auschwitz-Birkenau. Birkenau est le nom allemand de la ville de Brzezinka. La construction du camp débute en octobre 1941. Il sera équipé de quatre chambres à gaz et de cinquante-deux fours crématoires pour une capacité de 4 000 assassinats par jour. En mai 1942, commence le tournant décisif de la guerre.

Les offensives de l'Axe (Allemagne, l'Italie, Japon) ont été partout mises en difficulté, si l'issue des combats reste incertaine, la sixième armée allemande piétine devant Stalingrad et la guerre coûte cher en hommes et en matériel. Le carburant est rare et les matières premières également.

En France, l'occupant prend une attitude défensive et va construire le « Mur de l'Atlantique ». De nombreux jeunes Français requis pour le STO (Service de Travail obligatoire) y seront condamnés au travail forcé. C'est donc pour les besoins de la guerre et la continuité de l'extermination par le travail que le camp/usine de Auschwitz-Monowitz se construit. Dès février 1941, l'entreprise IG-Farben, qui regroupe BASF, Bayer et Agfa, installe ses usines de production d'essence synthétique à partir du charbon aux réserves inépuisables dans la région de Haute-Silésie, comme du caoutchouc synthétique pour la fabrication des pneus, mais aussi des médicaments, des colorants, des pellicules photographiques, de l'ammoniac et le Zyklon B dont les premiers essais homicides ont été effectués sur les prisonniers de guerre soviétiques, dès le mercredi 3 septembre 1941.

I.G. Farben investit plus de 700 000 000 de reichsmarks, ce qui représente 2,8 millions de dollars US de 1941. Il est évident que le travail presque gratuit des déportés était garant des

profits à très court terme. Si Auschwitz demeure le symbole de la déportation, de la persécution par le nombre de victimes juives, tziganes, témoins de Jéhovah. Il se trouve d'autres camps où l'extermination par l'épuisement par le travail et les mauvais traitements furent la règle. Comme le camp de Sachsenhausen, à trente kilomètres de Berlin, qui sera construit dès 1936 en limite de la ville d'Oranienbourg. Ce camp restera dans la mémoire des déportés français sous le nom de Sachso.

En 1934, débutent les travaux d'un nouveau camp destiné à être un « camp modèle » et qui en juin 1934 sera dirigé par la SS (*Totenkopfverbände*) après l'élimination de la SA, fin juin 1934, et la Nuit des Longs Couteaux. À Sachso, le premier convoi important de Français arrive le vendredi 25 juillet 1941. Quand, le dimanche 22 avril 1945, l'Armée rouge ouvre les portes, 8 000 Français y ont connu la déportation, dont seulement un sur deux a pu échapper de la terrible épreuve.

Ce premier convoi, c'est celui des mineurs du Pas-de-Calais en répression de la grève patriotique du lundi 26 mai 1941. 270 hommes qui, après 38 jours à la forteresse de Huy, sont montés dans les wagons le mardi 22 juillet 1941. Quand le train stoppe en gare d'Oranienbourg, 26 mineurs sont morts par manque d'eau. D'autres convois suivront. 200 000 déportés y seront internés entre 1940 et avril 1945. 84 000 vont y mourir, dont 13 000 soldats soviétiques exécutés dans un massacre de masse et les quatre crématoriums fonctionnent jour et nuit. Le camp va s'étendre sur quatre cents hectares et il sera le prototype pour tous les camps nazis selon les instructions de « l'Inspection générale des camps ». Sachsenhausen, c'est également la centralisation des rapines et pillages des SS sur toutes les victimes des bagnes nazis dans l'Europe occupée, de celles qu'ils exterminent dans les ghettos de Varsovie et des 278 ghettos répertoriés représentant plus de trois millions cinq de citoyens polonais de confession juive d'avant-guerre (100 000 survivants à cette persécution sans pitié). À Sachso, des montagnes de vêtements, de chaussures s'emmagasinent dans d'immenses hangars où s'activent les Kommandos spécialisés, mais aussi les bijoux, l'argent et les valeurs dissimulés dans les vêtements. C'est une monstrueuse comptabilité qui enregistre tout ce qui va grossir le trésor des SS, comme le poids des

cheveux vendus 0,50 reichsmarks le kilo à l'usine Alex-Zink près de Nuremberg et fabricant de feutre. Les cendres humaines des crématoriums étaient vendues comme engrais, les dents en or arrachées sur les cadavres, les montres, les stylos, entrent dans les livres de comptes. Les SS estiment ne courir aucun risque en confiant la tenue de la comptabilité aux déportés qu'ils peuvent supprimer à tout moment. D'autres camps s'ouvrent : Le jeudi 15 juillet 1937, Buchenwald. le lundi 2 mai 1938, Flossenbürg. Le lundi 8 août 1938 et la « Nuit de cristal », 30 000 êtres humains de confession juive sont internés à Dachau, Buchenwald et Sachsenhausen. De janvier à septembre 1940, six autres camps sont mis en activité : Wewelsburg (Allemagne), Ravensbrück (Allemagne), Auschwitz – Pologne, Neuengamme (Pologne), Groß-Rosen (Pologne), Breendonk (Belgique). Cinq autres camps ouvriront en 1941 : Natzweiler-Struthof (France), Lublin-Majdanek (Pologne), Auschwitz II-Birkenau (Pologne), Chelmno (Pologne).

En Janvier 1942, la conférence de Wannsee planifie la « solution finale » de la question juive. Trois nouveaux camps se rajoutent : Sobibór (Pologne), Auschwitz III-Monowitz (Pologne), Treblinka (Pologne). 1942 sera l'année de la déportation des Juifs d'Allemagne, de Grèce et de Norvège pour les camps d'extermination. D'avril à août 1943 : Bergen-Belsen (Allemagne) Dora-Mittelbau (Allemagne). De janvier à mai 1944, 340 000 Juifs sont déportés à Auschwitz. En juillet, les Soviétiques libèrent Majdanek. Le samedi 7 octobre 1944, la révolte du *Sonderkommando* d'Auschwitz échoue. Longtemps ignorée, la découverte du manuscrit du déporté Zalmen Lewental, enterré dans la glaise du crématorium, révèle, en 1961, l'existence d'une coordination d'actions de résistance. Non pas pour conclure, mais pour rappeler aux générations qui nous remplaceront demain dans les travaux de la mémoire, pour construire et être fidèles au serment de Buchenwald « *...Sur les bases sûres de la fraternité internationale, nous voulons construire le plus beau monument qu'il nous sera possible d'ériger aux soldats tombés pour la liberté Le Monde de l'Homme libre ! Nous nous adressons au monde entier par cet appel : aidez-nous en cette tâche. Vive la Solidarité internationale ! Vive la Liberté !* »

Jean-Pierre RAYNAUD

DÉPORTATIONS POLITIQUES ET DE REPRÉSAILLES : REPÈRES

DEPORTATIONS POLITIQUES

1933

- 30 janvier : Hitler est nommé chancelier
- 4 février : restriction des libertés de la presse, de parole et de réunion
- 27 février : incendie du Reichstag
- 8 mars : fondation des camps de concentration, Dachau, Orianenburg et nombreux lieux de détention
- 22 mars : inauguration de Dachau. De nombreux camps de concentration et d'extermination sont ouverts ensuite : Saschenhausen (1936), Buchenwald (1937), Mauthausen (1938) ; Flossenbourg (1938), Ravensbruck (1939), Stutthof (1939) ; Auschwitz (1940), Neuengamme (1940), Natzweiler-Struthof (1941), Birkenau (1941), Chemlo (1941), Aurigny (1942), Belzec (1942) (1), Sobibor (1942) ⁽¹⁾, Treblinka (1942) (1), Bergen-Belsen (1943), ...

⁽¹⁾ Des camps d'extermination sont fermés fin 1943 alors que les autres sont adossés à des activités économiques et ont de nombreux Kommandos de travail.

- 22 mars : loi sur les pleins pouvoirs accordés à Hitler pour 4 ans
- 2 mai : suppression des syndicats ouvriers et dirigeants mis dans les camps.
- 21-26 juin : semaine sanglante assassinat de 91 personnes en majorité communistes et sociaux démocrates
- 14 juillet : interdiction des partis politiques autres que le parti nazi

1934

- 1^{er} février : réorganisation de la SS
- 30 juin : nuit des « longs couteaux », les SS prennent la direction des camps
- 2 août : mort de Hindenburg Hitler devient *Führer* et chancelier du Reich

1935

- 16 mars : rétablissement du service militaire obligatoire
- 17 août : interdiction des francs-maçons
- 18 octobre : loi sur la santé héréditaire de la nation allemande

1936

- 17 juillet : début de la guerre d'Espagne qui dure jusqu'en 1938

1938

- 12-13 mars : proclamation de l'*Anschluss* suivi des rafles et internements des opposants politique et des juifs autrichiens
- 29-30 septembre : conférence de Munich, annexion des Sudètes
- 12 novembre : loi française autorisant l'internement des étrangers suspects

1939

- 23 août : signature du pacte germano-soviétique
- 1^{er} septembre : invasion de la Pologne, début de la guerre de la France et l'Angleterre l'Allemagne début octobre assassinat des malades incurables en Allemagne
- 20 septembre : décret-loi de dissolution du parti communiste français et d'associations et syndicats « communistes »
- 18 novembre : décret-loi français autorisant l'internement des « individus dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique »

1940

- 4 mai : construction du camp d'Auschwitz
- 6 août : deux premiers déportés de la zone occupée
- 3 octobre : décret contre les juifs du régime de Vichy
- Décembre : arrivée des espagnols à Mauthausen

1941

- 18 février : accord entre la SS et IG-Farben sur la main d'oeuvre
- 22 juin : invasion de l'URSS
- 24 août : création des cours de justice sections spéciales (répression des communistes et anarchistes)
- 28 septembre : ordonnance du MBF « code des otages »
- Septembre : création du Tribunal d'État
- Août-décembre : exécutions d'otages
- 7 décembre : décret *Nacht und Nebel* (Nuit et Brouillard)
- 10 décembre : déportation vers Düsseldorf et Essen pour jugement des 102 de l'opération « Porto »
- 24-27 décembre : séparation dans les camps de transit des « juifs » et des « représailles »

1942

- Février-mars : études sur le typhus et les virus (Buchenwald) et le paludisme (Dachau)

- 30 avril : codification de l'extermination par le travail des camps
- 2 juillet : conférence Oberg-Bousquet
- 6 juillet : premier grand convoi de « politiques »
- 10 juillet : représailles étendues aux familles
- 11 novembre : l'armée allemande envahit la zone sud

1943

- 22-27 janvier : destruction du Vieux-Port à Marseille suivi de déportations
- 16 février : loi sur le STO provoquant de nombreux réfractaires
- 19 avril : soulèvement du ghetto de Varsovie
- 27 juin : arrivée du premier grand convoi français à Buchenwald
- 25 juillet : premier convoi NN au Strutof
- 2 août : révolte armée de Treblinka
- 13 août : premier convoi de « personnalités » à destination des camps
- 14 octobre : révolte armée de Sobibor
- Novembre : fermeture des camps de Treblinka, Sobibor, Belzec

1944

En 1944, le nombre de déportés pour résistance ou représailles augmente :

- 20 janvier : loi de Vichy sur les cours martiales
- 18 août : dernier convoi de déportés politiques (1;000) au départ de Compiègne
- 1-2 septembre : évacuation du Struthof, massacre du réseau Alliance
- 7 octobre : révolte du Sonderkommando d'Auschwitz
- 26 novembre : destruction des chambres à gaz d'Auschwitz

1945

Tout au long de l'année, libération des camps :

- 13 avril : massacre de Gardelegen
- 30 avril : suicide de Hitler, Goebbels (1^{er} mai), Himmler (21 mai)...
- 14 mai : ouverture du procès de Nuremberg. Verdict le 1^{er} octobre 1946

BILAN DES DÉPORTATIONS POLITIQUES ET DE REPRÉSAILLES

- Départs de la zone occupée, de la zone Nord-Pas de Calais et de la zone libre jusqu'au 11 novembre 1942 : 66 650 dont 6 650 femmes
- Départs de la zone annexée (Alsace et Moselle) : 6 390 dont 1.074 femmes.
- Départs du territoire du Reich : 6 741 Républicains

espagnols prisonniers, 7 384 travailleurs dont 329 femmes

- Autres départs non classés par manque d'information : 1 412 hommes et femmes auxquels il faut ajouter 25 enfants nés en déportation
- Au total, 88 579 dont 20 373 survivants.

DÉPORTATIONS RACIALES

La mise en oeuvre des déportations par les nazis fait partie d'un ensemble de mesures destinées à éliminer les juifs et les tziganes considérés comme des « races inférieures ». à côté de la déportation, les nazis ont liquidés les ghettos, massacrés systématiquement des populations («Shoah par balles»)... Il faut aussi signaler que à rebours d'idées reçues, de nombreux juifs ont résisté notamment en France dans la MOI.

1933-1942

- Législation antisémite en Allemagne puis dans les territoires occupés.

1933-mai 1939

- Législation antisémite en Allemagne. Une vingtaine de loi. Chacune de ces lois restreint les libertés des juifs

Mai 1939-1942

- Législation antisémite en Allemagne et dans les territoires occupés ou alliés de l'Allemagne (Hongrie, Roumanie...)

1933

- 30 janvier : Hitler est nommé chancelier
- 1^{er} avril : boycott des commerces juifs

1935

- Mai-août : boycott contre les juifs

1938

- 12-13 mars : proclamation de l'*Anschluss*, suivi des rafles et internements des opposants politiques et des juifs autrichiens
- 9-10 novembre : nuit « de cristal »

1939

- 12-17 octobre : déportation des juifs d'Autriche et du Protectorat vers la Pologne

1940

- 1^{er} avril : études de biologie et d'anatomie raciale autorisée dans les camps
- Avril : le camp d'Auschwitz entre en activité. Les

REPÈRES

principaux autres camps d'extermination sont Treblinka, Sobibor, Majdanek, Belzec, Chelmno...

- 4 octobre : loi de Vichy autorisant l'internement des « étrangers de race juive »
- 22-23 octobre : déportation de 7 700 juifs du pays de Bade à Gurs (64)

1941

- Mars : le régime de Vichy crée le commissariat aux questions juives
- Mars : expériences sur les méthodes de stérilisation de masse sur des femmes « indignes de se reproduire » à Ravensbruck et Auschwitz
- 6 avril : arrivée à Auschwitz de 6 000 déportés de Lublin
- 14 mai : première rafle de juifs à Paris 3 747 juifs d'Europe de l'Est internés à Pithiviers et Beaume-la-Rolande
- 2 juin : second statut des juifs de Vichy
- 20 et 21 août : 2^e rafle de « juifs étrangers » 4 232 arrestations dont 1 000 français internés à Drancy
- 24 août : suspension de l'euthanasie (déjà 70 000 victimes), sauf dans les camps et établissements d'enfants
- 3 septembre : gazage au Zyklon-B de prisonniers soviétiques à Auschwitz
- 29-30 septembre : massacre par balles de Babi-Yar (34 000 juifs)
- Novembre : essais du gazage dans des camions
- 12 décembre : 3^e rafle à Paris, 689 juifs internés à Compiègne

1942

- 20 janvier : conférence de Wannsee, décisions pratiques sur la « solution finale »
- 25 janvier : début de l'extermination de masse dans les chambres à gaz d'Auschwitz
- 27 mars : premier convoi de juifs de France, 1112 juifs, pour moitié français de Compiègne, et étrangers de Drancy.
- Mai-Juin : installation des chambres à gaz de Birkenau
- 29 mai : port de l'étoile jaune dans la zone occupée
- 16-17 juillet : Rafle du Vel'd'Hiv. 12 884 arrestations
- 23 août : lettre pastorale de M Saliège, archevêque de Toulouse, dénonçant la déportation des juifs et des étrangers
- 26 août : rafle des juifs étrangers de la zone sud
- 11 novembre : les Allemands entrent dans la zone sud

1943

- 23 février : généralisation du tatouage
- 26 février : premier convoi de tzigane à Birkenau
- Mars : liquidation des ghettos de Cracovie, Lemberg, Czestochowa, Bialystok, Minsk, Wilno, Riga
- 19 avril : soulèvement du ghetto de Varsovie, suivi de sa destruction
- 27 juin : arrivée du premier grand convoi français à Buchenwald
- 2 août : révolte armée de Treblinka
- 23 septembre : révolte de juifs à Birkenau
- 14 octobre : révolte armée de Sobibor
- 16-17 octobre : condamnation des meurtres par la synode de l'église évangélique d'Allemagne
- Novembre : fermeture des camps de Treblinka, Sobibor, Belzec

1944

- 16 juillet : Radio Londres dénonce la responsabilité du régime de Vichy dans les déportations
- 3 novembre : arrivée à Auschwitz du dernier convoi de juifs
- 26 novembre : ordre d'arrêt des gazages et de destruction des crématoires de Birkenau
- 11 décembre : dernier gazage à Hartheim

1945

- 29 avril : dernier gazage à Mauthausen
- 8 mai : capitulation du Reich à Berlin
- 20 novembre : installation du tribunal de Nuremberg. Le verdict est prononcé le 1^{er} octobre 1946

BILAN

Le bilan complet des persécutions raciales des juifs est difficile à établir. Il est estimé à 5 100 000 victimes dont 3 000 000 dans les camps d'extermination, 1 300 000 exécutions ; 800.000 dans la « liquidation des ghettos », et à 250 000 tziganes.

En France : de mars 1942 à août 1944, 76 000 juifs ont été déportés dont 11 000 enfants et 25 000 français dans 79 convois. 2 500 ont survécu. 15 000 tziganes ont été déportés sans pratiquement de survivants. Il faut aussi noter que la population juive en France avant guerre était de 340 000 personnes dont 150 000 étrangers. Près de 75% des juifs ont échappé à la déportation grâce à l'aide de la population, de la Résistance et notamment des institutions religieuses qui les ont cachés.